

APPEL À CONTRIBUTIONS PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

GESTION ET VALORISATION DES DECHETS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE CONTEXTE

Selon les sources officielles, le traitement des déchets ne serait responsable que de 3% des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en Europe, cependant nombreux sont ceux qui estiment ce chiffre sous-estimé. Les gaz émis sont variés et leurs sources multiples : dioxyde de carbone (collecte et transport, incinération), méthane (enfouissement, fuite lors des traitements anaérobies), protoxyde d'azote (compostage, incinération). Au cours des dernières décennies, les acteurs de la gestion des déchets ont accompli des efforts significatifs pour développer des filières de traitement moins génératrices de GES, mais l'acuité de la problématique du réchauffement climatique exige d'amplifier la démarche et de se donner des objectifs plus ambitieux.

OBJECTIFS

Ce dossier technique se propose de mettre en lumière toute initiative (technologie innovante, bonne pratique, processus industriel, etc...) permettant de réduire les émissions de GES provenant des différentes phases de l'élimination des déchets : collecte et transport, recyclage et valorisation, traitement et élimination finale. Ce dossier s'intéresse aussi aux dispositifs qui peuvent diminuer les émissions lors de la fin de vie des produits : éco-conception, lutte contre l'obsolescence programmée, politiques de réduction des déchets, etc.

Le domaine couvert par cet appel à contributions est volontairement très large, mais les actions décrites doivent avoir un impact notable et mesurable sur l'abattement des quantités de GES produites, et s'avérer faciles à mettre en œuvre ou à reproduire.

Des considérations sur l'incidence économique des actions décrites (notamment l'augmentation des coûts) seront les bienvenues.

Les contributions retenues constitueront un complément aux exemples fournis dans le chapitre 5 du Guide « Eaux, Déchets et Changement climatique » publié par l'Astee en 2019, mais elles doivent bien évidemment porter sur des projets différents, ou alors en constituer un développement notoire ou apporter des résultats complémentaires significatifs.

L'ÉCHEANCIER

Lancement de l'appel à contributions.....	13/06/2022
Date limite pour soumettre une contribution.....	13/01/2023
Publication prévisionnelle dans la revue <i>TSM</i>	2 nd semestre 2023

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les articles à paraître dans la revue scientifique et technique *TSM* sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue et ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis avant publication dans *TSM*, qui doivent répondre aux guides des auteurs et au présent appel à contributions.

Les différents documents dédiés aux auteurs sont disponibles sur le site internet de *TSM* (astee-tsm.fr) et les articles devront être soumis en ligne : astee-tsm.fr/pour-les-auteurs/soumettre-un-article/.

Pour toutes autres demandes, merci d'envoyer un courriel à redaction.tsm@astee.org.